



GUADELOUPE
Cabinet du Maire

DISCOURS DE M. Guy LOSBAR,
Maire-Conseiller Général de Petit-Bourg

Présentation du site Internet 2.0 :
www.ville-petitbourg.fr

Vendredi 3 juin 2011, 11h
Salle des délibérations de la mairie

Mesdames, Messieurs,

BONJOUR.

Je me réjouis de vous accueillir aujourd'hui pour vous présenter le nouveau site internet 2.0 de la ville : www.ville-petitbourg.fr.

Grâce à ce site, **nos concitoyens pourront désormais effectuer en ligne leurs démarches, être informés de l'actualité de la commune et rester en relation constante avec les élus et l'administration.**

Conformément à nos engagements, nous franchissons une nouvelle étape dans la **modernisation de la collectivité.**

D'abord, **nous simplifions la vie des Petit-Bourgeois.**

L'administration en ligne est un formidable outil pour offrir le meilleur service possible aux usagers.

La société a évolué. Notre site comportera notamment un « espace famille » pour simplifier les démarches de ces dernières et qu'elles puissent profiter pleinement des services offerts par la collectivité.

Nous avons également passé une convention avec servicespublics.fr, nous permettant ainsi de proposer des services accessibles à toute heure. Ce sont aussi des services accessibles en tout lieu.

Les personnes qui ont des difficultés à se déplacer - personnes âgées ou à mobilité réduite - ou celles qui habitent dans des endroits isolés pourront désormais accéder de chez elles aux services de l'administration. C'est en ce sens que nous ferons des initiations dans les cyberbases de la ville.

Ce sont enfin des formalités moins nombreuses et plus simples : la mise en ligne a été l'occasion de simplifier certaines démarches, par exemple, pour les demandes d'acte d'état civil.

Ensuite, avec **l'administration électronique, nous poursuivons nos efforts de meilleure gestion des finances publiques.**

L'administration électronique est en effet une formidable opportunité de réduire les coûts tout en améliorant la qualité du service. C'est un chantier qui s'inscrit pleinement dans le cadre de notre politique de gestion.

Nous réaliserons des économies conséquentes en termes d'impression de formulaires, d'envoi d'invitations, de diffusion papier d'informations pratiques etc.

Je tiens également à préciser que pour la mise en place de ce projet, nous avons sollicité les fonds publics (FEDER et Région) à hauteur de 80% et la commune 20%, soit un coût total du projet qui s'élève à 67 560,50€ HT.

Enfin, **nous avons voulu que ce site soit dynamique et accessible à tous** en offrant du contenu varié, articles, photos, vidéos et son. Ainsi que des outils innovants tels que la vocalisation et des espaces dédiés pour les professionnels, les associations et la presse.

Une présentation plus détaillée vous sera faite dans quelques instants par Dominique CAPRE, responsable

NTIC et cyberbases de la ville et Betty FAUSTA, gérante de la société IPEOS.

Vous le voyez, le nouveau site internet constitue un progrès considérable pour tous nos concitoyens. C'est la preuve que la ville se modernise et entend se positionner à la pointe de l'innovation et de la technologie.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne navigation sur le nouveau site de la ville !

Je cède maintenant la parole à Mlle CAPRE qui vous présentera les nouveautés de ce portail.

Merci de m'avoir écouté.